

**DEL/2023/SIVU/7
EXERCICE BUDGETAIRE 2022
SIVU VAL DE MARQUE
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Vu l'instruction M14,
Vu le Budget Primitif 2022,
Vu le Compte Administratif 2022,

Vu le compte de gestion 2022 établi au 31 décembre 2022 par le Receveur Municipal pour le budget SIVU VAL DE MARQUE,

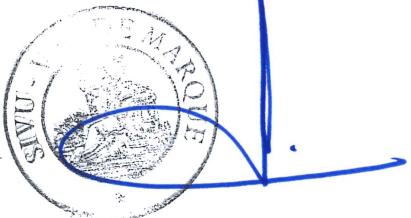
A l'unanimité, le Comité Syndical, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2022 et approuvé le Compte Administratif 2022, déclare :

- que le compte de gestion du SIVU, dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2022, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- qu'il est conforme aux écritures et résultats comptables du budget repris dans les comptes de l'ordonnateur et dans les balances comptables définitives émises par le comptable public et validées par les services de l'ordonnateur.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVU ADS VAL DE MARQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le 23 juin

Le Conseil Syndical s'est réuni à l'hôtel de ville de Hem, sous la Présidence de Monsieur Francis VERCAMER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 13 juin 2023 et qui a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 6
Délibération affichée en mairie le 29 juin 2023*

PRESENTS (participant au décompte du quorum)

Ville de Forest sur Marque : Thibault DILLIES, Maire ;
Ville de Hem : Francis VERCAMER, Maire ;
Ville de Leers : Jean-Philippe ANDRIES, Maire ;
Ville de Toufflers : Alain GONCE, Maire.
Ville de Willems : Thierry ROLLAND, Maire.

ABSENT EXCUSE

Ville de Lys Lez Lannoy : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire, ayant donné procuration à Monsieur VERCAMER.

PRESENTS (ne participant pas au décompte du quorum)

Ville de Hem : Laurent PASTOUR, Maire-Adjoint.
Ville de Toufflers : M. TIBERGHIEN, Maire-Adjoint